

# 5<sup>ème</sup> Forum International Afrique et Beauté



**FIAB  
2017**

## COMPTES RENDUS

**Plantes, Beauté, Sensorialité et Spiritualité  
du 20 au 24 février 2017**

**Lomé, Togo**

« Salle de Conférence de l'Agora Léopold Senghor »

Forum organisé par l'Association Burkina Nature & Culture  
à l'initiative de LVMH Recherche Parfums & Cosmétiques

Sous le haut patronage de : M. le Professeur BATAWILA K.I., 1<sup>er</sup> vice-président de l'Université de Lomé (Togo)

Marraine : Madame BENARD Sylvie, Directrice LVMH Environnement

Avec la participation de VIGNOLI Jean-Marc, « violoniste sur mesure »



**5<sup>EME</sup> FORUM INTERNATIONAL AFRIQUE ET BEAUTE FIAB 2017,  
NATURE, BEAUTE, SENSORIALITE ET SPIRITUALITE,  
DU 20 AU 24 FEVRIER 2017, LOME - TOGO**

**COMPTE RENDU DES ACTIVITES**



Photo de table à l'ouverture du Forum

**Lundi 20 Février : Cérémonie d'ouverture**

Le 5<sup>ème</sup> Forum International Afrique et Beauté a ouvert ses portes le lundi 20 février 2017 à l'Agora Jean Paul II dans la capitale togolaise, sous le Haut Patronage de M. Le 1<sup>er</sup> Vice - Président de l'Université de Lomé, M. le Pr. BATAWILA et en présence de la Marraine du FIAB, Mme BENARD Sylvie de LVMH Environnement (France), accompagnés de M. ANDRE Patrice et M. OLIVIER Marc (Association Nature & Culture Burkina), organisateurs du FIAB avec M. AMETSIPE Eric, du Togo.

Après cette cérémonie d'ouverture, ponctuée de discours, riche en couleurs et sur fonds de chansons de la chorale « Avenir » de l'Université de Lomé, des déclamations de poèmes et de slams d'artistes locaux et des morceaux de violon, la cinquantaine de participants au Forum a effectué une visite des stands d'exposition où divers produits naturels à base de plantes du Togo, du Sahel ont été mis en relief. S'en sont suivi les premières conférences du FIAB.



La chorale "Avenir" de l'Université de Lomé



Visite d'un stand d'exposition



Slameurs Calebasse Challenge et Club Unesco



Jean-Marc Vignoli

**Etat des lieux des filières végétales au Togo dans les domaines dont la cosmétique, présenté par BATAWILA Komlan, professeur de Botanique, 1<sup>er</sup> vice-président de l'Université de Lomé**



La première conférence du FIAB a consisté en une présentation du Togo, de ses 5 zones écologiques, de la diversité des écosystèmes et des peuples aux visiteurs. L'écosystème aquatique, les forêts claires, la savane arborée, les forêts denses et humides avec en tout près de 3 500 espèces végétales, les zones humides et les ressources halieutiques de même que les ressources en eau ont meublé la présentation du professeur. Il a par ailleurs relevé les sanctuaires de la biodiversité togolaise, les aires protégées qui représentent 14% du territoire national, les produits forestiers non ligneux et l'utilisation qui en est faite avant de relever les intérêts écologique, cosmétique et médicinaux des filières végétales favorisées par cette diversité. La diversité ethnique n'est également pas passée sous silence. Ces divers atouts, selon le professeur BATAWILA, permettent au Togo d'intervenir sur le marché de la cosmétique classique, de la cosmétique vestimentaire, de la pseudo-cosmétique, dans la prise en charge des dermatoses, dans la gastronomie, le combustible mais font néanmoins face à des menaces comme les feux, la transhumance, le sur-pâturage...



**Le protocole de Nagoya et ses implications pour la bio-prospection, l'innovation et les chaînes de valeur dans le secteur cosmétique, présenté par SHAUERTE Peter, Initiative for APA, Allemagne**

Présenté par SHAUERTE Peter, de l'Initiative for APA, la thématique a essentiellement relevé les menaces qui planent sur l'énorme potentiel des ressources biologiques et génétiques. Le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques « plantes, animaux, bactéries ou autres organismes, dans un but commercial, de recherche ou pour d'autres objectifs » et le partage juste et équitable des avantages (APA), est un accord international sur la biodiversité. Il a été adopté par la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique des Nations unies, le 29 octobre 2010 à Nagoya, au Japon, et est entré en vigueur le 12 octobre 2014. Juridiquement contraignant envers tous les signataires (89 parties, 96 ratifications dont 39 en Afrique) avec

pour éléments centraux l'Accès, le partage des avantages (monétaire ou en nature comme les transferts de technologie, le renforcement de capacités,...) et le respect des obligations, le protocole de Nagoya entend œuvrer à la conservation de la biodiversité, son utilisation durable et un accès aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels y associés, de même que le partage juste et équitable des avantages qui découlent de leur utilisation avec les communautés locales des pays sources. Constat de l'orateur, bien qu'instaurant un cadre normatif sécurisé pour les communautés fournisseurs, le protocole de Nagoya présente quelques lacunes notamment la complexité procédurale d'obtention du montage de la chaîne de valeur. Les divergences entre les normes juridiques de l'Union européenne et de l'Union africaine ne facilitent pas la réforme. L'expert allemand a néanmoins axé sa présentation sur le mécanisme du déclenchement de l'APA qui s'opère dès que la ressource fait l'objet de travaux de recherche et développement, le respect des obligations par toutes les parties et plaidé pour une institution des points de contrôle des CPCC (consentement préalable en toute connaissance de cause) et CCCA (conditions convenues en commun accord).

**La mise en place du protocole de Nagoya au Togo et dans la sous-région a fait l'objet de la troisième conférence, présentée par M. KPIDIBA Kounkatonebeha Bonaventure, Point focal APA au Togo.**



Il a dressé un état des lieux sur le plan national, notamment, de la ratification du protocole, des intégrations législative et administrative en perspective, des dispositions et mécanismes de Nagoya en cours dans le code forestier, des ateliers, sensibilisations, du projet financé par le FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial). Le processus, selon le point focal, est pourtant confronté à plusieurs défis. Il s'agit notamment de la maîtrise du concept par les premiers acteurs, de l'intégration des acteurs pertinents tels les consultants, les chercheurs, les ONG, les acteurs de développement, l'accentuation de la sensibilisation. Pour ce faire, le renforcement des capacités des acteurs, la domestication du protocole de Nagoya entré en vigueur depuis mai 2016 au Togo, la gestion des multiples demandes dans un cadre normatif indéfini et la définition même d'une stratégie nationale sont prônées. Au plan régional, on relève une certaine adhésion au protocole par les Etats africains. La majorité des pays de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) a ratifié le traité de Nagoya et 50 points focaux ont été nommés. L'adoption d'une ligne harmonisée par l'Union Africaine présente également ses intérêts.

Egalement au menu de cette première journée du FIAB le partage des expériences, la promotion des produits biologiques et des groupements ou associations les mettant en œuvre. Le Forum est ainsi allé à la découverte de plusieurs filières.



### **Nérényl, nouvel actif lancé en 2015 par SILAB (France) et la filière *Parkia* à Tiébélé au Burkina Faso.**

Dans un documentaire vidéo réalisé par SILAB, le Néré (*Parkia biglobosa*) et ses diverses transformations ou utilisations (vernis, alimentation, médecine traditionnelle, ...) qui peuvent en découler ont été présentés. Il est mis en valeur par l'association Pebatioga dont le nom signifie « le rôle du chef est d'aider sa communauté » des femmes de Tiébélé, dont deux représentants à Lomé ont pu présenter les activités et leurs projets à venir avec l'appui du partenaire SILAB.

### **Actifs cosmétiques issus de plantes du Burkina, présentés par RANOUILLE Edwige, GREENTECH SA (France)**



L'expérience de l'Inca inchi, lipactif bio, valorisé par GREENTECH SA en Amérique du Sud a tout d'abord été longuement évoqué comme un cas d'école. Prisé pour ses acides gras essentiels (riche en oméga 3 et oméga 6), car n'étant pas synthétisés par l'organisme humain, la fabrication d'huile d'Inca Inchi présente un intérêt majeur dans la protection de la peau, des cheveux et de la fibre capillaire. Il procure d'énormes avantages aux populations locales qui le fournissent à GREENTECH SA. Par ailleurs, la conférencière nous a appris qu'au Burkina Faso, GREENTECH SA collabore avec l'association de femmes « Cuantinagui » littéralement « Viens arranger les choses » du village de Koussougoudou sur l'huile de Baobab, qui est certifiée Bio via un organisme indépendant. L'association effectue également plusieurs activités de transformation comme la pâte d'arachide, la bière de mil, ce qui lui permet de diversifier ses activités et de générer des revenus.



Partage d'expériences de l'association Cuantinagui en présence du partenaire



### **Le développement des filières *Opilia* et *Hibiscus* par le groupe LVMH (France) pour des actifs cosmétiques utilisés dans les gammes des Parfums Christian Dior**

est réalisé à travers un partenariat depuis 2002, avec l'association « Ben Dia » « la Solidarité est une bonne chose », il s'agit d'un groupement de récolteurs (pour les écorces) et de femmes (pour les feuilles et l'*Hibiscus*) du village de Koro au Burkina Faso : ce groupement fournit entre 150 et 200 kg par an de feuilles d'*Opilia* et autant de calices d'*Hibiscus*. Monsieur SANOU Mamourou est le président de l'association Ben Dia et le responsable des filières végétales de Koro. De nombreux projets ont été menés sur le site de Koro avec les partenariats de LVMH et SAMA BIOCONSULT, par exemple, le Site Ecologique et Culturel de Koro, zone de 20 ha riche en sites culturels et en biodiversité qui est désormais protégé et valorisé, le financement de masters pour des étudiants de l'Université de Ouagadougou, la construction d'un bâtiment et d'un hangar pour l'association locale, la participation de l'association locale à tous les forums depuis 2004, etc.. L'objectif de ces filières végétales liées à la cosmétique est, outre l'apport de revenus complémentaires aux communautés, de développer leurs compétences pour qu'elles soient polyvalentes, de chercher des nouveaux débouchés, d'intégrer tous les villageois et de les sensibiliser aux problématiques environnementales.

### **Union des femmes Samo « Kan ké lé fo » «D'une seule voix» de Gassan au Burkina Faso qui collecte les graines d'*Acacia* pour les laboratoires Expanscience (France)**

Cette union de femme créée depuis 2007 regroupe 172 membres et 11 groupements. Elles travaillent le Karité, la pâte d'arachide, cultivent le Niébé bio (*Vigna*) et récoltent les graines d'*Acacia* (ou « Zaméné ») transformé en actif cosmétique par les Laboratoires Expanscience. Elles produisent également des jus de fruits. Outre la construction du siège de leur association, et la mise en place d'une pépinière, elles ont aussi créé, grâce à leur collaboration avec les laboratoires Expanscience, un centre d'accueil pour enfants de 3 à 6 ans, c'est-à-dire, une école maternelle, structure encore très rare de nos jours dans les petites villes du Burkina Faso.





## Huiles et filières végétales en Mauritanie présentée par le Professeur BABA Mohamed

Le professeur BABA, enseignant à l'Université de Clermont Ferrand en France, mais originaire de Mauritanie nous expose son projet TOOGGA qui vise à valoriser le *Balanites*, espèce emblématique de Mauritanie appelée « dattier du désert » au Sahel. Son objectif est clair : passer du stade où les chèvres s'occupent du *Balanites* au stade où l'on trouve des produits issus du dattier du désert dans tous les magasins. Le projet TOOGGA valorise l'huile de noyau riche en oméga 9 et oméga 6 (66%), en vitamine E, etc... L'huile utilisée à la fois en alimentaire et en cosmétique présente des propriétés hydratante, nourrissante, anti-oxydante, antifongique, antivirale, antibactérienne et anti-inflammatoire. Le projet TOOGGA a été monté selon un modèle de collaboration exclusive entre une société privée TOOGGA SARL et des coopératives indépendantes de femmes. La société privée achète les matières premières aux coopératives et transforme sur place le produit afin que toute la valeur ajoutée soit locale. A travers ce projet, l'idée est de montrer qu'en produisant de A à Z localement, les retombées économiques pour les femmes sont beaucoup plus intéressantes. Au-delà du développement de produits destinés pour le moment au marché occidental, le projet TOOGGA participe à la replantation de 40 000 arbres de diverses espèces sahéliennes et à la création d'un jardin botanique.

## Impact de la mise en place du protocole de Nagoya sur les communautés locales au Burkina Faso, SANOU Armel

Monsieur SANOU Armel, étudiant en Master II à Ouagadougou, au Burkina Faso, boursier du FIAB 2014, partage son retour d'expérience sur la mise en place du protocole de Nagoya au Burkina Faso au niveau des communautés locales. Il nous présente sa méthodologie d'état des lieux menée via des études de faisabilité, des ateliers et la nomination d'un point focal. Il a pu identifier de nombreuses actions de développement local telles que la construction de bâtiments, la dotation de matériels, le financement de microprojets de développement, le renforcement des compétences financées par les partenaires extérieurs qui ont des filières au Burkina Faso : ces actions locales, issues au départ d'un partenariat direct avec SAMA BIOCONSULT, sont aujourd'hui gérées par l'Association Nature et Culture pour plus de transparence. Toutefois, M. SANOU relève des problèmes liés au manque de contrat avec certaines des populations locales sur quelques projets qui sont à améliorer, même si les partenaires tentent de faire des efforts en attendant la mise en place d'une législation claire sur Nagoya. La négociation sur les prix d'achat des matières premières apparaît comme parfois difficile du fait de manque de capacités des



groupements (analphabétisme, manque d'organisation) mais plusieurs partenaires (SILAB, Laboratoires Expanscience, Greentech SA, LVMH Recherche, Esprit d'Ethique) ont toutefois proposé d'augmenter les prix de 30 à 50 % par rapport au marché local lors des négociations, tout en ajoutant parfois des primes pour les associations. Ses recommandations d'amélioration pour l'APA sont donc le partage juste et équitable, l'implication des personnes vulnérables et la production de textes entre les bio - prospecteurs et les communautés locales.



### **Utilisation des protocoles communautaires dans les filières de valorisation, exemple à Madagascar sur une filière d'huiles essentielles (*Cinnamosma fragrans*) de LASSEN Barbara**

LASSEN Barbara (Natural Justice, ONG installée au Bénin) nous présente « **le protocole communautaire** » comme un outil permettant la mise en place de l'APA. Pour les communautés, l'APA constitue des opportunités de bénéfices, de reconnaissance, de protection, de renforcement des droits, des normes et des règles communautaires. En effet, l'APA engendre aussi des défis tels que le manque d'information des communautés sur leurs droits et les règles communautaires, le décalage de pouvoir dans la négociation des prix. Des questions se posent quant au consentement préalable : qui le donne ? Comment ? Et le partage des bénéfices, comment le répartit-on dans la communauté ou entre communautés ? Face à de tels défis, LASSEN Barbara expose son expérience dans l'élaboration d'un protocole communautaire à Madagascar. Ce document élaboré par la communauté locale expose les droits, les règles communautaires,... Cet outil a pour enjeu de faciliter la communication afin de sécuriser l'échange avec des bio-prospecteurs.



**Deuxième journée – Mardi 22 Février** : Le cinquième Forum International Afrique et beauté a poursuivi ses travaux le mardi 21 février avec une série de conférences et débats dans la matinée.



### **Intérêt des plantes cosmétiques au Togo, présenté par Mme ALEZA Koutchou Kalo, docteur au Laboratoire de botanique et écologie végétale de l'Université de Lomé**

Mme ALEZA Koutchou Kalo révèle l'existence de près de 177 plantes d'intérêt cosmétique au Togo à valoriser par une gestion durable. Ces espèces mises en valeur interviennent dans les domaines de la cosmétique classique. C'est le cas de *Allium cepa* (oignon) dont la purée associée au beurre de Karité lutte contre le vieillissement de la peau. Le beurre de Karité, lui-même, obtenu à partir des amandes du fruit de *Butyrospermum parkii* ou *Vittelaria paradoxa* lutte contre les vergetures et a des effets cicatrisants sur toutes les peaux. La graine du Bixa orellana (« Roucou ») intervient dans le maquillage des lèvres. Le *Citrus limon* (citron) déodorant naturel, anti-transpirant, protège les aisselles et a un effet éclaircissant à long terme. Il y a également *Aloe vera*, dont le gel possède un effet antitache et cicatrisant sur la peau. Le *Blighia sapida* rend la peau lisse et contribue efficacement à l'hypo - pigmentation. Ces espèces interviennent également dans la cosmétique vestimentaire notamment au cours des rites et cérémonies propres à certaines cultures et ethnies. C'est le cas par exemple du bananier (*Musa paradisiaca*) utilisé comme pagne dans les rituels de danse. D'autres espèces sont utilisées dans la fabrication des perles et d'autres parures. La pseudo cosmétique n'est pas en marge. Aussi a-t-on par exemple une espèce utilisée en pays Kabyè pour peindre les cheveux des filles durant le rituel du passage de l'adolescence à l'âge adulte. Sont également répertoriées au Togo, des espèces intervenant dans la prise en charge des dermatoses.

### **L'utilisation des produits naturels dans le traitement des maladies de la peau, présentée par Mlle NABEDE Judith, étudiante en pharmacie à l'Université de Lomé**



L'utilisation des produits naturels dans le traitement des maladies de la peau a fait l'objet d'une présentation. Labeur de Mlle NABEDE Judith, étudiante en pharmacie à l'Université de Lomé, cette présentation a permis de relever le florilège d'espèces et leurs usages médicaux. En la matière au Togo, les racines du papayer (*Carica papaya*) guérissent le panaris, leurs graines écrasées luttent contre la rougeole tandis que le savon issu de la plante lisse la peau. Le Neem (*Azadirachta indica*) traite la varicelle, le *Senna alata* traite la teigne, l'infusion de ses feuilles soigne la dartre quand le suc de sa tige traite l'onychomycose. Le tabac (*Tabacum nicotiana*) pour sa part intervient dans le

traitement de la teigne alors que sa feuille calcinée soigne la gale et les abcès. Le piment noir de Guinée traite aussi l'abcès. Il y a aussi l'ail qui guérit le panaris et les plaies incurables pendant que les feuilles du Néré soignent le zona. Les écorces de ce dernier traitent les plaies anales et les mycoses. La tomate dont les graines écrasées et appliquées au visage enlèvent les tâches. La chair coupée en lamelle peut également être appliquée au visage. Autant de filières à valoriser et protéger pour le développement d'une cosmétique bio au Togo. Mlle NABEDE Judith a en conclusion relevé l'importante richesse en plantes à usage cosmétique et dermatologique de la flore togolaise (Plus d'une centaine de plantes ont été recensées dans trois régions du Togo). Elle a en outre souligné la grande variabilité des utilisations qui en sont faites et suggéré une revue bibliographique sur les autres régions du Togo ainsi que des analyses préliminaires pour orienter les questionnaires de l'enquête ethnobotanique.



**La politique environnementale et sociale de LVMH et le développement durable, présentée par Mme BENARD Sylvie, Directrice et Marraine du 5<sup>ème</sup> FIAB, et Mme JOUCAN Cécile, responsable des filières chez LVMH (France)**

La politique environnementale et sociale de LVMH et le développement durable a par ailleurs occupé les attentions en ce deuxième jour de la célébration de la beauté naturelle à Lomé. Elle a fait l'objet d'une présentation conjointe de Mme BENARD Sylvie, directrice de LVMH Environnement et de Mme JOUCAN Cécile en charge des filières de matières premières. Mme BENARD a dressé l'état de l'existant de la quête du naturel de leurs produits des cinq (5) grands secteurs d'activité du groupe. Pour se faire, LVMH a établi un programme dénommé « LIFE » qui définit les 9 enjeux stratégiques du groupe : mettre l'environnement dans la conception de tout projet, sécuriser l'accès aux matières premières naturelles stratégiques, la traçabilité et conformité des matières, les relations avec les fournisseurs, la préservation des savoirs faire critiques, l'impact carbone des activités (changement climatique), l'excellence environnementale (site de fabrication), la réparabilité des produits qui doivent s'inscrire dans le temps (impact environnemental) et le service clientèle.

Mme JOUCAN a, pour sa part, développé les actions menées par le groupe sur les filières de matières premières naturelles en présentant la filière de la Rose issue des jardins de Dior, la réduction des pesticides dans la viticulture, la réintroduction d'espèces, la traçabilité des filières animales dans le secteur des fourrures. L'exemple de la convention avec le gouvernement péruvien pour la sauvegarde de la vigogne prisée par le groupe pour la laine que contiennent ses duvets est palpable. L'on note aussi le soutien à la recherche sur les projets autour de la biodiversité, la promotion de l'écoconception dans les 4000 magasins de LVMH dans le monde au profit de cette politique environnementale.

## Présentation de Gencix, dentifrice 100% naturel à la base de feuilles de Papaye, par OLIVIER Marc, Esprit d’Ethique, France / Burkina Faso



OLIVIER Marc, président de l’association Nature et Culture Burkina ainsi que Directeur de SAMA BIOCONSULT, bureau spécialisé dans la mise en place de filières végétales au Burkina Faso, a présenté le dentifrice « Gencix », 100% naturel fait à base de la feuille de papaye (Carica papaya), en poudre et sans conservateur. Utilisées pour ses vertus en matière de cicatrisation, les feuilles de papaye interviennent également dans la guérison de la fièvre mais aussi dans la lutte contre la jaunisse. La fabrication de ce dentifrice a engendré une collaboration avec des communautés locales dans deux zones de récolte à l’Ouest et au Sud du Faso et la mise en place d’une filière durable et équitable de type biologique. Ce produit basé sur des valeurs humaines est commercialisé en France. Des réflexions sont en cours pour la production et la vente sur le plan local en Afrique de l’Ouest pour que les populations puissent profiter de cette innovation pouvant résoudre de nombreux problèmes liés à la sphère buccale dans des pays où l’accès au dentiste est difficile et très coûteux.



## Les rôles respectifs des Etats et acteurs privés pour une mise en place d’une cosmétique africaine, présentés par AMETSIPE Eric, consultant en stratégies de développement (Togo)

M. AMETSIPE Eric lance une discussion sur les rôles respectifs de l’Etat, de ses institutions et des acteurs privés pour la mise en place d’une institution cosmétique africaine. La présentation s’est appuyée sur le cas spécifique du Togo où des acteurs clés ont été identifiés ainsi que leur rôle dans ce processus. L’économie, le développement à la base, le secteur touristique, l’environnement, l’enseignement et la recherche, sont autant de secteurs qui ont une partition à jouer dans cette chaîne de valeur. L’Etat aussi bien que les acteurs privés ont leur place. Pour finir, M. AMETSIPE a réitéré son vœu de voir un jour naître une « **Chambre des Métiers de Beauté** » au Togo, distincte de la traditionnelle chambre des métiers, ainsi qu’une école spécialisée.

Une séance de yoga dans les jardins de l'Agora Senghor a clôturé la matinée.



Après midi du Mardi 21 Février : Le cinquième Forum International Afrique et beauté a poursuivi ses travaux en abordant le thème de la Spiritualité dans la matinée.

### Conférence introductive du thème Plantes, Beauté, Sensorialité, Spiritualité : concilier Nature et Cultures, par ANDRE Patrice



L'après-midi de la deuxième journée du forum a vu introduire le thème général de l'édition avec un accent particulier mis par M. ANDRE Patrice (Président de Botanicosm'éthic, Vice - président de l'ANC B) sur la notion de spiritualité. Dans une approche historique où il remonte à la genèse du FIAB en 1997 jusqu'à la tenue de la première édition en 2004 sur la filière *Anogeissus*, valorisée par les parfums Christian Dior dans le village de Koro au Burkina Faso, il interpelle tout d'abord l'assistance sur le caractère dénué de tout sens religieux de la spiritualité. La notion doit être prise, selon lui, sous l'angle d'une élévation de conscience. « La spiritualité, esprit, différente d'un système religieux, est à mon sens, une expérience naturelle qui permet à l'Être d'atteindre une véritable grandeur ; une élévation du niveau de conscience qui crée forcément un lien entre la nature et la culture », a-t-il confié. Il a également présenté l'être humain comme un écosystème évoluant dans d'autres écosystèmes et exhorté à la création des facteurs et conditions favorisant la spiritualité comme un jardin par exemple. Pour ANDRE Patrice finalement, on ne peut pas avoir de spiritualité en dehors du naturel, aussi le FIAB devra élever le niveau de conscience à travers les échanges, les partages, les réflexions,...



### **Bois sacré au Burkina Faso : comment la Tradition spirituelle africaine a-t-elle pu contribuer à la protection de la biodiversité, présenté par le Dr SANOU Lassina (Burkina Faso)**

La thématique de contribution de la tradition spirituelle africaine à la protection de la biodiversité a été développée par le Dr SANOU Lassina, botaniste, du Centre National des Semences Forestières à Ouagadougou. Portant sur le traitement réservé aux bois sacrés et aux sites sacrés au Burkina Faso, le docteur a mis en lumière comment leur protection bénéficie à la flore qu'ils abritent souvent. Lieu de cérémonies et de rites religieux où résident des esprits ou les dieux de la forêt, de l'eau, ... protégés par les populations qui y croient, les sites sacrés sont omniprésents en Afrique noire où leur dimension culturelle, spirituelle, historique et identitaire est soulevée par les ethnologues. Ils présentent des intérêts botanique, écologique et ethnologique. La présence de la végétation étant facultative dans la qualification de site sacré, on y retrouve deux types. Les uns avec une couverture végétale ligneuse et les autres sans couverture végétale ligneuse. Le plus souvent, le bois sacré abrite une flore rare qui doit être protégée. Ces sites hébergent une biodiversité rare (des espèces en danger également) qui suscite beaucoup d'intérêts en terme de conservation. Aussi, la question de savoir quel avenir pour les bois sacrés face aux différents changements (défrichement agricole, indifférence des jeunes générations, envahissement par des espèces non originaires d'Afrique comme le Neem, perturbations climatiques, etc.) est d'actualité.

### **Comment la dénomination traditionnelle des plantes reflète-t-elle les relations Hommes-Plantes en Afrique de l'Ouest, présenté par le Professeur ZERBO Patrice du Laboratoire Ecologie et Biologie Végétale de l'Université Joseph Ky Zerbo de Ouagadougou (Burkina Faso)**



La même réflexion du lien intrinsèque entre les hommes et les plantes s'est faite autour de la dénomination traditionnelle des plantes. En Afrique de l'ouest les plantes sont considérées comme des êtres vivants à part entière, et les relations hommes-plantes remontent à des siècles. Les dénominations des plantes liées à certains aspects de leur utilité ont donc été mises en relief par le professeur ZERBO. Il a exposé l'état de l'existant chez les peuples Malinké, Sanan et chez les Mossis. Généralement originaires du Mali, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée et de la Mauritanie, on note une unicité d'ethno taxonomie végétale dans des contrées de ces populations, ce qui s'explique par un conseil de sages qui en décide. Cette dénomination des végétaux se fait sur la base de certaines caractéristiques

telles le sexe, la morphologie, la saveur. On note également des références à des concepts socio culturels. Le même constat est fait pour les dénominations scientifiques. En conclusion pour le professeur ZERBO, il n'y a pas de dénomination des plantes au hasard. La plante a été et restera toujours un agent et un moteur essentiel dans la vie des hommes.



**Sciences et spiritualité, non, ce n'est pas un oxymore !, par JOLY Francine de Sephrapharma (France), lu par AUTRIC Aurélie**

Un autre aspect de la problématique, le mariage entre la science et la spiritualité. Considéré comme une chimère, il a pourtant fait l'objet d'une réflexion de Mme JOLY Francine, lue par Mme AUTRIC Aurélie et intitulée « Sciences et spiritualité, non, ce n'est pas un oxymore ! ». La science et la spiritualité sont, a priori, deux orientations différentes qui opposent objectivité et subjectivité. Mme JOLY Francine, qui « se sent l'âme d'un chercheur spirituel », estime pourtant que science et spiritualité doivent collaborer pour des effets bénéfiques sur la santé. Plusieurs études scientifiques montrent que l'esprit influence le corps et vice versa. La relaxation, la concentration de l'esprit, la méditation préviennent, par exemple, les rechutes de dépression et les douleurs chroniques, modifient l'expression des gènes, ralentissent le vieillissement. Il existe bien un lien entre science, spiritualité et santé. Un nouveau champ de recherche pour la santé s'ouvre : celui des sciences contemplatives qui rassemblent des chercheurs de disciplines variées et qui pourraient aboutir à une médecine spirituelle où le corps et l'esprit seraient unifiés pour l'épanouissement de l'homme.

**Les plantes, clef de la vie biologique et psychique - vecteur d'évolution spirituelle de l'humain, par LEFEBVRE Claude, auteur du livre des plantes « Initiation à la sagesse végétale », guérisseur - enseignant à l'Ecole Lyonnaise des Plantes (France)**



La dernière conférence de la journée autour du thème général du FIAB a été l'œuvre de CLAUDE Lefebvre, auteur du livre des plantes « Initiation à la sagesse végétale ». Intitulée « Les plantes, clef de la vie biologique et psychique, vecteur de l'évolution spirituelle de l'humain », sa présentation a mis en relief le fort lien psychique entre l'animal et le végétal. Aussi dans toutes les traditions, les hommes vénèrent les plantes dans la mesure où ils y reconnaissent des qualités nutritionnelle, médicinale, sociale et spirituelle. La sagesse de l'arbre est plus qu'une croyance ou une idée. Il a fait remarquer une sensibilité, une

connectivité et des vibrations psychiques des arbres face aux hommes. Pour lui, l'arbre est un ancêtre pour beaucoup de peuples de la forêt. Le végétal est la clé de la vie, il emporte toute la chimie du vivant. Il a également mis en avant une théorie de quatre (4) mutations dans l'univers. La matière minérale, plus que des atomes qui fait passer l'univers de l'informe au cosmos ; la matière végétale, plus que des atomes structurés, elle crée la matière organique, clé de la vie biologique par la diversité des formes, des couleurs et l'augmentation exponentielle des échanges. La matière animale, naissance d'une vie à l'intérieur de la vie et la matière psychique, un souffle qui naît à l'intérieur des vides, ce qui relie les créatures. Immobiles et séparés, les végétaux sont reliés par une seule conscience. Claude LEFEBVRE introduit le Beau par le nombre d'or qui imprègne tout végétal. Le nombre d'or serait la mesure de Dieu. L'Homme en communiquant avec les plantes accède à cette mesure de Dieu ou plutôt de la Déité, non personnifiée comme dans les religions, mais présente dans tout l'Univers, et accède ainsi à la spiritualité.

## **Démonstration artistique à partir de plantes tinctoriales du Togo**

### **- Prosper**



La soirée a été également enrichie par une inédite expérience. Elle est l'œuvre de l'association « Safari papillon chez Prosper », qui collectionne des papillons, et autres insectes rares, des scorpions, araignées, cigale,...dans la préfecture de Kloto (une centaine de km au nord-ouest de Lomé). L'association est également à la base des œuvres artistiques, des peintures faites à base des couleurs directement tirés des plantes, des masques naturels faits à base de fourmières. Composée aussi de guides touristiques, l'association organise des safaris papillon, de l'écotourisme autour des magnifiques et innombrables sites (monts, cascade, vestiges coloniaux) dont regorge la préfecture de Kloto.



**L’Huile d’Argan : qualité, sécurité, vertus et développement durable animée par le Professeur CHARROUF Zoubida de la Faculté des Sciences de Rabat, Maroc**

Passionnée par l’arganier, arbre endémique du Maroc, le professeur CHARROUF Zoubida s’engage en tant que chercheur à la Faculté des Sciences de Rabat et présidente d’une association de développement Ibn Al Baytar, dans la préservation de l’arganier, qui pousse dans les zones arides du sud du pays et qui produit un fruit en forme d’olive dont l’amande donne l’huile d’argan. L’arganier a un rôle socio-économique car toutes les parties de l’arbre sont utilisées et un rôle environnemental important en formant un rideau vert contre l’avancée du désert. L’objectif du projet du Professeur CHARROUF est de lutter contre la diminution des arganeraies en adoptant la stratégie suivante :

- Impliquer les communautés locales dans la préservation de l’arganier en valorisant leur savoir-faire et ainsi dégager une plus-value pour les communautés
- Démontrer par la science les connaissances traditionnelles

A cette fin, le processus de fabrication de l’huile d’argan a été optimisé, la composition originale de l’huile et ses effets biologiques ont été démontrés, des méthodes sensorielles ont été développées pour garantir la qualité de l’huile, les packagings et les débouchés de commercialisation ont évolués. Des femmes regroupées en coopératives ont été formées aux bonnes pratiques de récolte et de fabrication. Elles ont suivies des cours d’alphabétisation et des formations en gestion. Des sessions de sensibilisation des communautés aux problèmes écologiques et des programmes de replantation ont été menés. Le professeur CHARROUF Zoubida nous livre les défis auxquels elle a dû faire face et les joies et succès du projet. Le bilan est riche : 300 coopératives de femmes, des retombées médiatiques dans le pays, une augmentation des volumes de production à 1 200T/ tonne, une huile avec Indication Géographique Protégée (IGP) certifiée FLO, un prix revalorisé et équitable, beaucoup de recherches scientifiques, des femmes dignes et fières, un programme gouvernemental de replantation, un projet de tourisme durable à Brachoua, etc.

Par son témoignage, le professeur CHARROUF Zoubida partage une expérience inspirante. Avec émotion, Madame TOFFA Kékéli, directrice de la jeune société Bioric Oil au Togo demande à Madame CHARROUF de l’appuyer dans son projet de développement d’huile de ricin et d’être son mentor.



**Jean-Marc VIGNOLI, violoniste sur-mesure, France,** nous présente son violon, instrument vieux de 250 ans fabriqué par un luthier italien à partir d'un arbre qui a dû commencer à pousser au début du Moyen-Age ! Après une explication des différentes parties du violon, Jean-Marc nous révèle l'âme du violon, partie interne qui, par sa position, influence la qualité sonore. Il nous livre la rencontre amoureuse de son violon et de son archer.



**Groupement féminin « Famiran » ou « l'Entente » du Burkina Faso**

représenté par Mmes BARRY Mariam (Trésorière) et DIALLO Haoua (Vice présidente) de la petite ville de Houndé au Burkina Faso. Ces femmes fabriquent des savons de beauté (Miel, Henné) et médicinaux à base de Neem, Carapa, Moringa... Elles travaillent avec les marchés

locaux et l'association Des Horizons et Des Hommes en France les appuie en les aidant à vendre leur production en France. Elles aimeraient lancer une laiterie et produire des yaourts et du lait caillé, car la plupart de leurs membres appartiennent à l'ethnie des peuls, les éleveurs anciennement nomades, spécialisés dans la transformation du lait.

## **LEFEBVRE Estelle (France) : Yoga, Spiritualité et Beauté : le cas de l'Inde**



Estelle, professeur de Yoga, explique en quoi le yoga est une voie de chemin spirituel nous invitant à se laisser toucher au quotidien par la beauté. La pratique du yoga prend en compte les trois existences de la vie : existence physique, existence mentale et existence spirituelle. Ces trois existences coexistent et sont interdépendantes. En renforçant le corps, en apaisant le mental, en se concentrant sur le souffle de l'âme, la pratique du Yoga invite chacun à vivre selon ce pourquoi il est fait. Estelle parle avec son cœur et nous suggère de contempler les rayons du soleil dans nos vies plutôt que de ne voir que les nuages qui passent.



## **Développement de l'écotourisme et de l'agrotourisme, source alternative de promotion du tourisme durable et de valorisation des plantes à usage cosmétique en Afrique : cas du Togo - AMETSIPE Eric (Consultant, Togo)**

AMETSIPE Eric expose l'intérêt de l'écotourisme et de l'agrotourisme dans le développement du tourisme au Togo. Fort de ses ressources naturelles, de sa culture et de son histoire, le tourisme au Togo a un fort potentiel que Monsieur AMETSIPE propose de valoriser selon une stratégie durable. Il nous propose un plan d'actions et des recommandations pour que ce tourisme apporte des revenus alternatifs aux communautés locales et une préservation des richesses naturelles et culturelles togolaises.

**Le jeudi 23 février, quatrième jour du FIAB** a enregistré deux événements majeurs : dans la matinée, une excursion qui a permis à toute l'équipe de découvrir quelques localités de Lomé, puis une pépinière d'*Artemisia* dans la ville voisine de Tsévié (préfecture de Zio, à une trentaine de km de Lomé), chef-lieu de la région maritime du Togo. Pour terminer cette journée, une soirée traditionnelle vibrant aux rythmes, couleurs et cultures locaux.



**Visite de l'ONG Le Rônier/IDAY Togo à Tsévié (projet éducatif intégrant la culture de plante anti-paludisme : présentation de l'ONG, présentation de l'espèce « Artemisia » et de son potentiel, pépinière), par AMOUZOU David**

A Tsévié, c'est toute une découverte. M. AMOUZOU David, coordinateur de l'ONG le « Rônier » (ONG elle-même membre du collectif national IDAY, International Day for African Youth), a partagé son enrichissante expérience de la culture et de la transformation de l'*Artemisia*. Parti d'un conseil reçu en Belgique d'un ami médecin pour la guérison de son enfant souffrant de crises paludiques chroniques, ce dernier a vite découvert les vertus de l'espèce, s'est forgé en la matière et y a développé une filière. Initialement spécialisée dans l'éducation des orphelins de la préfecture de Zio (près de 780 jeunes actuellement scolarisés), l'ONG a vite trouvé dans la plante un moyen de lutte efficace et durable contre le paludisme et d'autres parasitoses chez les élèves et les enseignants. Ceci améliore de fait les résultats scolaires des élèves.



Dans sa pépinière, on rencontre deux types d'*Artemisia* : l'*Artemisia afra* et l'*Artemisia annua*, issus de diverses souches du Kenya, de la France, du Sénégal, du Mali, de l'Afrique du Sud, de la Belgique et de Médiplant. Cultivée par bouturage ou par marcottage, l'*Artemisia* mérite une attention particulière afin d'arriver à maturité entre six (6) mois et un (1) an. Avec plus de deux cents (200) principes actifs, les gélules, bonbons, poudre, thé, infusions développés par l'ONG interviennent dans la prévention et la guérison du paludisme, mais aussi de la dysenterie, des vers intestinaux, renforcent la moelle épinière et le système immunitaire, luttent contre la bilharziose, le cancer du sein,...

## Soirée culturelle à l'espace Agora Senghor



Aussi riche en couleurs que toutes les découvertes du Forum de Lomé, la soirée traditionnelle a connu diverses prestations des groupes folkloriques qui ont mis en avant la diversité culturelle du Togo. Agbadja, Kamou, Tchimou ont principalement été les danses célébrées au cours de cette soirée où les participants ont pris part et plaisirs. Des prestations d'artistes spécialisés dans la tradition aux contes du club UNESCO de l'Université de Lomé, en passant par l'initiation aux pas de danses togolaises du professeur ZERBO Patrice et de BESNARD Sylvie, tout a été fait pour que la soirée soit inoubliable. La cerise sur le gâteau a été le défilé de mode en pagne, produit par la maison de couture Splendide, sous les regards admiratifs et les acclamations des participants au Forum. Des boissons locales notamment du Sodabi (à base du palmier) et le Tchouk (à base de mil ou du maïs) étaient aussi des réjouissances et appréciées par tous. A l'issue de la soirée, et sur l'insistance du public et des animateurs de la soirée, M. OLIVIER Marc, Président de l'ANC B qui organise le FIAB depuis 2004, a dévoilé la nouvelle destination du sixième forum international Afrique et beauté qui posera ses valises au Maroc chez Mme CHARROUF Zoubida en début 2019.



**Vendredi 24 Février, dernier jour du FIAB**, la thématique « Plantes, Beauté, Sensorialité, Spiritualité : concilier Nature et Culture » est abordée via 3 ateliers en groupes.



### **Atelier 1 : Comment l'Afrique peut-elle développer sa propre cosmétique ? Peut-on créer un « Made in Africa » dans le même esprit que le « Made in France » ?**

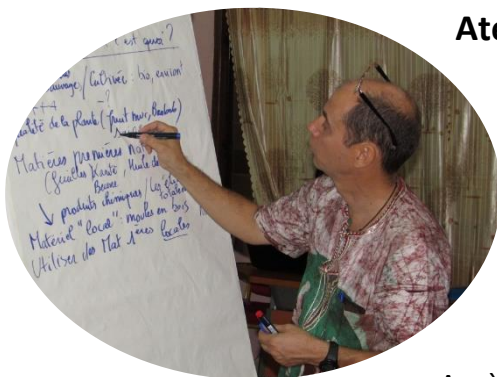
Après un brainstorming, un état des lieux du secteur de la Beauté au Togo et une analyse des freins empêchant son développement, le groupe propose de mettre en place une chambre des métiers de la Beauté (cosmétique, coiffure, vestimentaire,...) dont le rôle serait de motiver les producteurs et les consommateurs à valoriser les produits du terroir via une éducation culturelle, la promotion des produits locaux par la publicité, des documentaires, une chaîne Youtube qui permettrait de créer du lien entre les consommateurs et les détenteurs de tradition. Cette « **Chambre des Métiers de la Beauté** » devrait également agir sur la formation des acteurs pour que les produits locaux soient de bonne qualité, réfléchir sur des packagings attractifs et respectueux de l'environnement (sacs recyclés, par exemple), veiller au développement de plusieurs gammes de produits afin de répondre à tous les budgets. Enfin, la « Chambre des Métiers de la Beauté » devrait s'entourer d'un institut indépendant contrôlant la qualité des produits locaux. Ce projet est enthousiasmant mais comment construire cette Chambre des Métiers de la Beauté ? Le groupe a mis en place une liste de mesures et d'actions à mener telles que recenser les produits locaux et les acteurs, définir des mesures plus ou moins protectionnistes contre les produits importés, subventionner quelques bons projets. Une cosmétique africaine est donc imaginée, le Burkina Faso et le Togo, deux pays très représentés au 5<sup>ème</sup> FIAB pouvant en être les leaders, et ce sera grâce à la collaboration de toutes bonnes volontés pleines d'énergie et d'idées qu'elle adviendra.

### **Atelier 2 : L'importance du végétal dans les produits de beauté actuels et futurs : problématique de la valorisation des plantes et des traditions des peuples (mise en place du Protocole de Nagoya et autres questions éthiques)**



Le groupe a abordé 3 sous-thématiques en dressant un état actuel de la situation, en définissant des objectifs futurs et des moyens pour répondre à la question suivante : Quelle est notre vision du secteur cosmétique à l'avenir ?

- 1) **Le lien entre la science et les connaissances traditionnelles.** Actuellement l'utilisation du végétal, la notion de dose et d'efficacité se basent principalement sur une connaissance empirique. Afin d'améliorer la sécurité, l'efficacité et la qualité des produits, il serait souhaitable d'enrichir les connaissances empiriques par des études scientifiques en favorisant des partenariats à tous les niveaux entre les universités, les tradipraticiens, les entreprises, entre les différents pays, etc. Pour établir un climat de confiance entre ces différents acteurs, le groupe encourage la mise en place de contrat décrivant l'objet des études, les feedback écrits, l'association des différents acteurs aux publications.
- 2) **La pérennité de la ressource est remise en question** à cause de la sur - exploitation des ressources et le manque de stratégie de conservation. Les objectifs sont donc d'avoir accès à l'information sur la disponibilité des ressources via la réalisation d'études d'impact environnemental, de mettre en place des droits et des devoirs des utilisateurs de la ressource en replantant davantage, en favorisant une utilisation non destructive du végétal et en encourageant la domestication rationnelle des plantes.
- 3) **Les produits cosmétiques issus des plantes produits en Europe ou aux Etats Unis sont le plus souvent hors d'atteinte et hors budget des communautés locales** qui récoltent les plantes. La proposition est ainsi de développer les compétences locales afin que la transformation des plantes se réalise au maximum sur place. Ainsi une partie de la production peut être valorisée sur les marchés locaux avec des prix et des packagings adaptés tout en ayant une très bonne qualité. Cela implique la définition d'une stratégie de commercialisation des produits à base de plantes qui est aujourd'hui absente.



### **Atelier 3 : Beauté, sensorialité et spiritualité contribuent à notre santé : comment développer une approche multifactorielle (sciences, nature, technologies et cultures) pour la conception de nouveaux cosmétiques ?**

Après avoir mené une petite enquête, le groupe s'accorde pour définir la Nature et la Spiritualité comme les deux critères les plus déterminants dans le choix de produits cosmétiques. Le critère Nature implique une flore locale, la culture sans produit chimique, des emballages locaux, une production selon les savoir-faire. La Spiritualité se définit à travers l'implication des détenteurs de savoirs pour optimiser la qualité des matières premières, la dimension humaine tout au long de la chaîne du produit pour fabriquer du bonheur à chaque étape (récoltant qui chante). Le groupe propose ainsi « *un produit cosmétique 100% naturel à Haute Valeur Spirituelle* » et recommande de communiquer sur la manière dont est fabriqué le produit (comment, qui).

## CONCLUSION :

Ces 3 ateliers nous encouragent à penser autrement pour une cosmétique nouvelle ! Le développement d'une cosmétique togolaise et burkinabé, premier pas vers une cosmétique africaine est lancé ! Les enjeux seront : la structuration de la Chambre des Métiers de la Beauté pour permettre au secteur cosmétique de s'organiser, de se développer, de créer du lien entre les producteurs et les consommateurs ; la collaboration entre les différents partenaires public et privé pour valoriser les ressources naturelles tout en les préservant, structurer les filières et optimiser la qualité des produits ; l'éducation et la formation pour développer les compétences, impliquer les acteurs et susciter l'innovation ; une âme spécifique togolaise et / ou burkinabè avec des matières premières, des emballages et des hommes qui ont une histoire et une spiritualité.

Le FIAB 2017 se clôture par une cérémonie riche en discours, cadeaux, photos, contacts échangés et improvisations au violon. Les organisateurs confirment la tenue du 6<sup>ème</sup> FIAB au printemps 2019 au Maroc, dans la ville d'Agadir, avec l'appui de Mme la Professeure CHARROUF Zoubida, qui fut marraine du FIAB 2010 de Ouagadougou.

*Photo de groupe au centre de conférence de l'Agora Senghor, Lomé*





Tous nos remerciements aux participants et partenaires.



Association Sciences Tradition



COSMETIC VALLEY FRANCE



LVMH

EXPANSCIENCE®  
LABORATOIRES



SEPhRA

Société d'Etudes en Pharmacologie : Recherche-Applications

LABORATOIRES Phytos

LVMH RECHERCHE  
PARFUMS & COSMETIQUES

Silab



SAMA BIOCONSULT

Serdex division.



**Remerciements** à nos deux rapporteurs : KOUDAMA Démocrate (journaliste, Togo) et AUTRIC Aurélie (partenaire du FIAB, France).

